

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU
28 mars 2024 à 09h00

Décision N° 2024 004 B

Membres convoqués : 7

Présents : 3

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 3

Absents Excusés : 1

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale à Madame Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mme Patricia MARROCCQ, Conseillère Départementale, à Monsieur Jacques JEAN-LOUIS, Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Monsieur Bernard KSAZ.

Absente excusée : Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance, assisté de M. Stéphane BERAUD.

OBJET : Projet d'acquisition de logements : AUCH « Rue du 8 mai »

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Pour développer son offre locative sur le secteur auscitain, l'Office par le biais de sa prospection s'est vu proposer un programme en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) par la société EIFFAGE IMMOBILIER situé sur la commune d'Auch, rue du 8 mai, numéro de parcelle BS 0006 d'une contenance approximative de 6583 m².

Le projet comprend 36 logements répartis sur 4 bâtiments en R+1 (2 bâtiments de 6 logements et 2 de 12 logements). Chaque logement au rez-de-chaussée dispose d'un jardin et d'une terrasse, ceux du 1^{er} étage bénéficieront de loggias de 6 à 12 m². L'offre locative se déclinera en 12 T2, 15 T3 et 9 T4.

Les financements mobilisables sont 20 logements au titre de la reconstitution de l'offre et 16 en droit en commun, soit 12 PLAI et 24 PLUS.

Le planning opérationnel pourrait être le suivant :

- dépôt du permis de construire au deuxième trimestre 2024
- démarrage des travaux à l'automne 2024
- Livraison au deuxième semestre 2026

La surface habitable proposée serait de l'ordre de 2 270 m² qu'EIFFAGE IMMOBILIER propose au prix de du m² de SHAB. L'avis des domaines de la valeur vénale est en cours d'instruction.

DECIDE

- de donner un accord de principe à l'acquisition en VEFA, auprès de la société **EIFFAGE IMMOBILIER**, de 36 logements à AUCH, rue du 8 Mai, pour un montant d'achat de H.T. le m² de SHAB, sous réserve de l'avis des domaines,
- d'autoriser Madame la Directrice Générale à signer tous les actes notariés et pièces afférents à cette opération et à engager toutes les démarches s'y rapportant.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Bernard KSAZ

Pour : 6
Abstention : 0
Contre :